

29 juin 2020, Conseil municipal d'Ibos

## Vote des comptes administratifs et du budget 2020

### **L'intervention du maire Denis Fégné**

« Avant le vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019, je vous rappelle que nous avons lundi dernier travaillé, et débattu, à partir d'une présentation détaillée du réalisé 2019 et du prévisionnel 2020.

Le budget qui sera proposé tout à l'heure à votre vote reprend les modifications que nous avons apportées à la suite de ce débat.

En préambule, je souhaite rappeler, document de valorisation financière et fiscale 2019 à l'appui, la solidité de notre situation financière.

Les engagements financiers que nous avons pris en 2014 ont été tenus, la programmation des investissements a été respectée, avec en prime la réhabilitation du Bar Restaurant des Platanes (900 000€), qui, je le rappelle, n'était pas prévue en début de mandat.

Tout au long du mandat, il n'y a pas eu de nouvel emprunt, nous avons réduit de façon significative notre endettement (aujourd'hui notre capacité de désendettement est inférieure à 2 ans, elle est de 5 ans et demi en moyenne pour les communes de la même strate).

Nous avons maîtrisé les taux de fiscalité ménage (ils n'ont pas augmenté depuis 6 ans et avec 15,16% de foncier bâti, ils sont parmi les plus bas de l'agglomération).

Nous avons enfin dégagé une moyenne de 600 000€ en capacité d'autofinancement nette, ceci malgré la baisse continue des dotations de l'état, grâce à notre vigilance sur les charges à caractère général et les charges de gestion courante, la dynamique des bases fiscales et la hausse des produits de gestion courante, notamment les locations d'immeubles, ce que nous appelons les investissements productifs.

Le premier budget du mandat est généralement qualifié de « budget de transition », ceci d'autant plus cette année avec l'épisode Covid, qui a stoppé et (ou) ralenti pendant plusieurs mois l'ensemble des activités. Les éléments de contexte sont donc liés à ce ralentissement général qui impacte la capacité d'autofinancement des communes.

Je l'avais évoqué fin mars pendant le confinement, il fallait s'attendre à une baisse des recettes fiscales (notamment de la TLPE, mais aussi de la taxe sur la consommation d'électricité). Il faut aussi prévoir une baisse des produits des services (cantine, ALAE) et des droits de mutation, même si certaines baisses seront partiellement compensées par des atténuations de charges.

En investissement, nous avons peu de reste à réaliser, ce qui montre au passage l'efficacité des services dans la mise en œuvre des projets que nous prévoyons.

Il reste néanmoins la fin de la réalisation de la maison du patrimoine (décalée pour cause COVID), l'acquisition du terrain en vue du projet de salle de sport indoor au POUHEY avec le Lycée ADRIANA et la ville de TARBES, la réalisation de l'extension du cabinet médical reportée à la demande des médecins.

Nous avons prévu le lancement de la maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de la cantine avec cuisine sur place, des études pour les pistes cyclables, le projet urbanistique du POUHEY, la rénovation de la salle COMET et l'isolation thermique des bâtiments municipaux. Nous prévoyons la construction de nouvelles tribunes au stade de rugby.

Enfin, nous poursuivrons les investissements dits récurrents : voirie, chemins blancs, forêt, patrimoine, collégiale, matériel, bâtiments communaux, enfouissement des réseaux, jardins partagés.

Le budget 2020 s'équilibre en fonctionnement en recettes et dépenses à 3 810 888 €, contre 3 873 082€ en 2019.

Le prévisionnel augmente en dépenses de fonctionnement, notamment les charges de personnel (recrutement d'un agent catégorie B) et diverses charges de gestion courante.

En recette de fonctionnement, il est prévu moins de produits des services, une légère croissance des recettes de fiscalité liée à la dynamique des bases, une baisse de la TLPE avec une exonération partielle de 15% à destination des commerces impactés par le COVID. Nous dégagerions une CAF nette d'environ 538 000€, ce qui est légèrement inférieur à notre moyenne visée sur le mandat (600 000€). Pour les investissements, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 3 571 194€, l'an passé nous avons un BP à 3 841 511€.

Le budget 2019 annonçait 2.281000€ d'opérations d'investissement, celui que nous allons voter 1 943 295€.

Ce programme, dont je vous ai donné les grandes lignes, est financé comme il se doit par l'autofinancement, la TVA récupérée, et les subventions prévues (état et conseil départemental notamment). Il est équilibré par un emprunt de 142 633€.

En ce qui concerne la fiscalité, je vous propose de ne pas augmenter les taux en 2020, ceux-ci demeureront donc inchangés : 15,16% pour le foncier bâti et 27,89% pour le foncier non bâti.

Pour l'endettement enfin, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2012, elle se désendette en capital d'environ 230000€ par an. Nous sommes passés de 3,8 millions d'€ de capital restant dû à 1,9 millions d'€ à la fin de l'exercice budgétaire 2020.

Je vous propose maintenant une présentation du budget chapitre par chapitre. »

Denis Fégné